

DOSSIER

JETEZ-VOUS À L'EAU !

Les jours rallongent, le thermostat grimpe, pas de doute l'été arrive. Avec lui, le moment de profiter du jardin et de s'adonner aux plaisirs de la baignade. Autrefois élitiste et difficile d'entretien, la piscine d'aujourd'hui change de look. Les fabricants de bassins enterrés imaginent les systèmes qui vous simplifieront la vie.



■ 1, 2, 3 PLONGEZ

Première étape, le traçage des plans. Ils déterminent la profondeur et les dimensions du futur bassin. Une fois l'étude de faisabilité validée, s'ensuit le terrassement. Il peut être confié à un professionnel ou réalisé par vos propres soins. Deux jours en moyenne suffisent pour venir à bout. Une assise ou des plots de mises à niveau sont installés afin de soutenir la structure. Celle-ci se compose de panneaux en polypropylène recycle

qui s'emboîtent les uns dans les autres verticalement ou horizontalement grâce à des glissières ou des clips intégrés. Les murs de la piscine ainsi constitués sont ultérieurement remplis de béton.

Un treillis métallique, recouvert lui aussi de béton, paracheve le fond du bassin. Ainsi pare, les mouvements de terrain n'auront plus de prise sur celui-ci. Cette technique garantit un ouvrage monobloc, résistant et imputrescible. Les

panneaux permettent un assemblage rapide et la création d'une piscine sur mesure. Entièrement lisses, les parois facilitent la pose de l'étanchéité PVC. Le ponçage de la dalle éliminera toutes les aspérités en vue de la mise en place du liner. Les fabricants proposent des produits conçus selon les règles de calcul BAEL (Béton Armé aux États Limites) et qui bénéficient d'une garantie décennale.

■ FILTRATION ET QUALITÉ DE L'EAU

De la qualité de la filtration dépend l'entretien et l'esthétique de votre piscine Média filtrant (qualité de filtration mesurée en micron), économie d'eau, consommation d'énergie ou encore confort phonique entrent en jeu dans les performances de filtrage. Les industriels s'attèlent à développer des systèmes de filtration qui conjuguent tous ces critères (Magiline « Fx Line » ou bien la filtration sans canalisation Desjoyaux). Si toutefois, vous souhaitez opter pour une piscine à l'eau de mer, un système de filtration et un revêtement spécial devront être installés pour résister à la forte corrosion liée au sel.

Pour la remise en service de votre bassin, vous devrez notamment prendre quelques précautions : Ne pas attendre que l'eau ait atteint la température de 15°C, réajuster son niveau et son potentiel hydrogène (PH) et procéder à un nettoyage méticuleux des équipements



Piscine Qualipool en 8x4 À partir de 7929 € TTC (avec échelle) et 8954 € TTC pour la version équipée d'un escalier nono-bloc. Ce kit comprend entre autre la structure, les aciers, le système de filtration, le liner et les margelles.

■ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, FISCALITÉ ET SÉCURITÉ

Consultez préalablement le plan d'occupation des sols (POS) à la mairie pour vous assurer que l'emplacement choisi est autorisé. Si votre projet ne dépasse pas les 100 m², une simple déclaration de travaux suffit, au-delà vous devrez faire une

demande de permis de construire. Lors de la construction de votre bassin, vous serez dans l'obligation de le déclarer puisque ce dernier sera assujéti à la taxe foncière et à la taxe d'habitation. En terme de sécurité, rappelons qu'il est obligatoire de se pré-

munir contre les accidents en adoptant des systèmes adéquats (barrières de protection, alarmes, abris, etc).

Les pieds dans l'eau, vous pourrez profiter d'une pièce à ciel ouvert en pleine nature.

Texte Nicolas Pomer

